Image not found or type unknown

Véhiculle d'occasion acheté ch-en panne pendant la garantie

Par **moon2012**, le **29/04/2012** à **13:15**

Bonjour,J'ai acheté un véhicule d'occasion chez un spécialiste occasion et réparations, le 24/02/12, les vitesses étaient dures à passer... Le garagiste dit "vous êtes une femme, c une voiture allemande... Il faut de la poigne "! J'y connais rien moi en voiture.. Le compteur km ne marche pas rétro ext la glace ne tient pas,il fixe le rétro int trop haut impossible utiliser parsoleil... le 24/03/12 panne, impossible passer les vitesses et de joindre le garage o tél. Me déplace,25km, le garage répare la voiture et me la rend après 3 semaines, le 20/04/12, me prêtant un véhicule de courtoisie. en sortant du garage, arrivée devant chez moi, la courroie d'alternateur tombe parterre. Je réussi a les avoir au tél ils m'envoient par courrier électronique un shéma de montage mon ex mari monte la courroie. Hier 28/04/12, re-panne impossible à nouveau de passer les vitesses même panne que le 20/04/12. J'essaie de joindre le garage o tél impossible, j'envoie un message sur l'adresse qu'ils m'avaient donné demandant de me contacter pour réparations véhicule. Je me fais emmenée là-bas, personne. Je reçois un mail qui m'interdit cependant d'utiliser l'adresse mail car adresse perso ??? Personne ne m'a contactée, suis désespérée car de petits moyens et n'ai plus de voiture pour aller travailler ??? Que puis-je faire ????

Par **razor2**, le **30/04/2012** à **14:37**

Expertisez la voiture à vos frais et menacez le garage de poursuites au civils au titre de la garantie légale de conformité et /ou de la garantie légale contre les vices cachés...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés